

Commission médicale d'établissement de l'AP-HP

Comité des internes et des médecins à diplôme étranger Réunion du 30 octobre 2018

Présents :

Alexandre Allera, Lynda Bensefa-Colas, Hubert Ducou Le Pointe, Charles-Luc Dziegala, Delphine Lebigre, Clément Janot, Hélène Oppetit, Isabelle Riom, Maryse Salou, Olivier Treton, et Jean-Yves Artigou.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 3 juillet 2018 avec ses cinq annexes

Le compte rendu est approuvé.

2. Groupe CME des internes en difficulté : présentation du rapport en CME du 9 octobre 2018

Jean-Yves Artigou rappelle les 18 propositions qui découlent des travaux du groupe : celles-ci ont été validées par la [CME du 9 octobre](#). Il est désormais nécessaire de les mettre en application.

Séminaire d'accueil : les journées d'accueil effectuées auparavant de façon séparée par le SIHP et le SRPIMG ont été cette année groupées (elles l'avaient également été il y a deux ans), avec un excellent résultat d'un avis unanime. Cette mise en commun des moyens des représentants des internes rend moins urgente la nécessité de mettre en place un séminaire tel qu'il l'a été évoqué avant l'été au moment de la remise du rapport (Alexandre Allera, Isabelle Riom, Jean-Yves Artigou).

Le **séminaire de fin d'internat** apparaît utile. Il pourrait se tenir sous forme d'une demi-journée, l'après-midi, plutôt un des premiers mois de l'année de façon à anticiper le départ des internes qui terminent avec le semestre d'été. Les différents partenaires dans l'organisation sont évoqués : université, Assistance publique – Hôpitaux de Paris, représentation des internes, Conseil de l'Ordre, mais également les représentants de l'Assurance maladie, de l'IRCANTEC...

La forme de ce séminaire favorisera les ateliers de façon à permettre des échanges directs avec les internes. L'intérêt de pouvoir discuter avec des anciens plus ou moins avancés dans le cursus : chefs de clinique, PH... apparaît important. Ce séminaire privilégiera les tables rondes à faible effectif. Cet aspect quantitatif peut être limitant puisque l'on peut estimer à environ un millier le nombre d'internes sortants chaque année.

Jean-Yves Artigou mettra en place un comité d'organisation réunissant des membres volontaires du comité d'internat mais également des personnalités extérieures, notamment du milieu universitaire, ordinal...

L'importance de la confidentialité renforcée est une proposition forte qui est reprise par tous les membres présents. Une commission placée sous la responsabilité de Jérôme Marchand-Arvier, dans laquelle Michel Zerah représente la CME, travaille sur ce thème en élaborant des règles allant jusqu'à la précision de sanctions pour les personnels ne respectant pas cette confidentialité (Hélène Oppetit).

Identification d'un référent au sein de chaque service : cette nécessité est débattue. Cette désignation, sans doute superflue dans de nombreux services, sensibiliserait toutefois le chef de service et son équipe à l'importance de ces sujets. Un courrier pourra être adressé aux chefs de service en leur demandant de désigner le référent pour les internes.

La création d'interfaces inter-facultaires enseignants-internes est vouée à se développer à l'image de ce qui se pratique déjà à l'université Paris-Sorbonne (Donata Marra). Delphine Lebigre souhaite que lorsque des internes sont pris en charge dans ces structures, le bureau des internes puisse avoir accès aux informations.

Respect du temps de travail et du repos de sécurité : Isabelle Riom fait part d'une enquête nationale de l'ISNI en cours sur le respect du temps de travail et plus généralement sur la répartition du travail par interne.

3. Médecine du travail pour la nouvelle promotion d'internes

Lynda Bensefa-Colas et Maryse Salou présentent le diaporama figurant en [annexe 1](#).

Tous les internes doivent être vus en médecine du travail au cours du premier semestre et cet objectif doit pouvoir être atteint compte tenu de la démultiplication du nombre de sites hospitaliers. Pour les internes effectuant leur stage en dehors et notamment en stage ambulatoire, un service dédié pourrait être créé.

Les faisant fonction d'internes sont pris également en charge et les listes ont été communiquées par les directions des affaires médicales à la médecine du travail du site.

Lynda Bensefa-Colas présentera avant l'été prochain un bilan de cette prise en charge des internes de premier semestre et les représentants des internes nous feront part de la perception par leurs collègues de cette prise en charge.

4. Nouvelle plateforme d'évaluation des stages du SIHP

Alexandre Allera présente cette nouvelle plateforme au moyen du diaporama figurant en [annexe 2](#).

Il rappelle que jusqu'à présent, les évaluations étaient remplies et consultables uniquement par les internes adhérents au syndicat, avec peu de retours aux maîtres de stage.

Désormais, la plateforme OPPI est disponible pour les internes de spécialité (sauf en santé publique). Elle est ouverte à tous les internes sur justificatif de leur qualité, avec une ouverture aux seniors de façon restreinte.

Les internes complètent une fiche avec des commentaires libres.

Une partie est consacrée aux chefs de service qui peuvent apporter des précisions notamment y faire figurer des évolutions concernant la prise en charge des internes.

Il s'agit ainsi de mieux orienter les internes dans leur choix et d'améliorer l'offre de stage.

Une discussion s'engage sur la limitation de l'accès et les autorisations pour les coordonnateurs et/ou chefs de service...

Le SIHP va mettre en place un groupe de travail pour apporter des réponses à ces questions.

5. Conséquences du virage ambulatoire de la maquette du DES de médecine générale

Isabelle Riom situe tout d'abord la maquette actuelle par rapport à l'ancien régime (diaporama figurant en [annexe 3](#)). La nouvelle maquette prévoit en phase socle un stage aux urgences et un stage en ambulatoire de niveau 1.

Le nombre d'internes aux ECN en Île-de-France diminue passant de 618 en 2015 à 446 en 2018, soit 172 internes de moins en cours du cursus pendant ce semestre. Parallèlement, le nombre de stages ambulatoires s'accroît d'année en année, passant de 427 en hiver 2016 à 491 en hiver 2018. Le développement de ce stage se heurte toutefois à la difficulté de trouver des maîtres de stage, ce d'autant que de nombreux départs à la retraite interviennent.

En 2017, il existait 1 116 stages hospitaliers pour 456 ambulatoires. En 2018, les stages hospitaliers sont tombés à 914 pour 469 stages ambulatoires.

L'objectif est de descendre le taux d'inadéquation à 30 postes socles et 30 postes ancien régime + approfondissement avec fermeture progressive des stages libres.

Pour les prochains semestres, il est prévu un maintien des postes aux urgences pour l'été puis une diminution d'environ 60 postes (parallèlement, la filière du DES de médecine d'urgence se constitue).

6. Bilan du choix d'hiver

Le choix qui vient se terminer s'est globalement bien passé. Des ajustements sont identifiés qui seront pris en charge pour le prochain choix.

Benoît Schlemmer, excusé, a adressé à Jean-Yves Artigou un bilan qui est distribué sur table ([annexe 4](#)).

Le sujet du reclassement des internes après disponibilité pour année de recherche reste à préciser. Il faut encourager à la recherche les jeunes collègues dans leur parcours. Toutefois, il existe une divergence d'appréciation des solutions entre l'ISNI et le SIHP et une solution devrait être rapidement trouvée pour l'Île-de-France.

Isabelle Riom rappelle que deux postes ont manqué pour les urgences au cours du choix : il est prévu de créer un contingent spécifique pour résoudre ce type de problème à l'avenir.

Elle rappelle que pour la médecine générale, il est resté 94 postes ancien régime pour le semestre d'hiver contre 120 postes ancien régime au semestre d'été. Parallèlement, 73 postes de phase socle sont restés ce semestre contre 62 au semestre d'été.

7. Résultats de l'enquête de satisfaction des résidents de la Cité internationale universitaire de Paris

Hubert Ducou Le Pointe, directeur de la fondation Abreu de Grancher et maison des provinces de France, présente la Cité internationale universitaire de Paris en s'appuyant sur le diaporama figurant en [annexe 5](#).

Il s'agit d'un campus international comportant 40 maisons et accueillant 140 nationalités différentes d'étudiants, chercheurs, sportifs de haut niveau et d'artistes.

Pour l'année 2017-2018, 24 384 candidatures ont été reçues pour 12 000 étudiants et chercheurs accueillis. Ceux-ci se répartissent en 92 % d'étudiants, 7,8 % de chercheurs et 0,2 % d'artistes. La plupart des étudiants – 57 % - sont en master. Les sciences dominent les autres filières : sciences humaines : 32 %, sciences économiques et sociales : 32 %, sciences : 29 % et sciences médicales : 8 %.

L'accueil s'y fait dans les meilleures conditions avec une offre de restauration renouvelée, avec de nombreux espaces de travail et organisation de mille événements culturels chaque année.

En 2007, la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) a signé une convention de partenariat avec l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. L'AP-HP dispose de 150 chambres ou appartements pour loger des praticiens internationaux en formation. Ceux-ci sont accueillis dans deux maisons : la fondation Abreu de Grancher et la maison des provinces de France.

Delphine Lebigre présente les résultats d'une enquête de satisfaction sur les unités d'hébergement de la CIUP colligés en juin 2018 en s'appuyant sur le diaporama figurant en [annexe 6](#).

Il existe environ une vingtaine de résiliations de bail, le plus souvent pour des raisons de montant trop élevé de la redevance mensuelle qui, même si elle est nettement inférieure au cours de la location dans ce quartier parisien, reste toutefois difficile d'accès pour certains étudiants.

Un questionnaire a été adressé par voie électronique à 95 résidents. 49 questionnaires ont été reçus.

La satisfaction domine avec notamment la superficie du logement, la disponibilité du personnel d'accueil, le confort général de la résidence, la qualité des réponses apportées par le personnel d'accueil. Les commentaires critiques portent sur la qualité des prestations de ménage, la qualité du confort thermique, l'insonorisation et la prestation internet.

Hubert Ducou Le Pointe commente cette enquête en précisant que d'importants efforts de rénovation sont en cours, à la fois sur les bâtiments mais également sur l'amélioration de l'accès à internet qui devrait rapidement satisfaire les étudiants.

Prochaine réunion du comité, en salle 119, avenue Victoria :

- **Mardi 11 décembre 2018 à 17 h**
- **Mardi 26 février 2019 à 17 h**
- **Mardi 9 avril 2019 à 17 h**
- **Mardi 2 juillet 2019 à 17 h**
- **Mardi 1 octobre 2019 à 17 h**
- **Mardi 10 décembre 2019 à 17 h**

Le 5 novembre 2018

P^r Jean-Yves Artigou
*Président du comité CME des internes
et médecins à diplôme étranger*